

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 05 décembre 2018**

**Objet : Avenant n°2 à la convention de Délégation de Service Public relative à l'exploitation et la commercialisation du réseau très haut débit conclue entre DORSAL et la SPL NATHD**

**L'an deux mille dix-huit, le cinq décembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-six novembre 2018, se réunit en session ordinaire, salle Plénière à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.**

*En exercice : 51 – 161 voix*

*Présents :36 (dont 6 procurations) -126 voix*

*Votants : 36 Pour - 126 voix*

**Sont présents :**

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président  
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2<sup>ème</sup> VP  
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3<sup>ème</sup> VP  
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4<sup>ème</sup> VP  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5<sup>ème</sup> VP  
Mr Vincent TURPINAT – (procuration donnée à Mr JM Bost) - 1 voix – 6<sup>ème</sup> VP  
Mr Jean BARIAUD – (suppléant de Mr Yves Le Gouffe) – 1 voix  
Mr Jean-Paul BARRIERE – (procuration donnée à Mr G Mérigout) – 1 voix  
Mr Nady BOUALI – 1 voix  
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix  
Mr Henri CERTE – (suppléant de Mr Francis Comby) - 1 voix  
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix  
Mr Eric CORREIA (procuration donnée à Mr Nady Bouali) – 1 voix  
Mr Pascal COSTE - 6 voix  
Mr Pierre COUTAUD - 2 voix  
Mr Stéphane DELAUTRETTE – (suppléant de Mr D Marcellaud) – 1 voix  
Mr Patrick DUROUX – 1 voix  
Mr Alain FAUCHER – 1 voix  
Mr Gilbert FRONTY – (suppléant de Mme Stéphanie Vallée) - 6 voix  
Mme Sarah GENTIL – 2 voix  
Mme Michèle GUILLOU – (suppléante de Mr Philippe Jenty) - 2 voix  
Mr Christian HANUS – 2 voix  
Mr Mathieu HAZOUARD (Procuration donnée à Mr François Vincent) – 15 voix  
Mr Alain LAGARDE - 1 voix  
Mr Christian LATOUILLE – (suppléant de Mr C. Redon Sarrazy) – 1 voix  
Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix  
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix  
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix  
Mr Christophe PATIER - 15 voix  
Mme Mélanie PLAZANET – 1 voix  
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix  
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Hélène Faivre)- 6 voix  
Mr Thierry TROLONG – 1 voix  
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à C Latouille) – 1 voix  
Mr Joël VILARD – 1 voix  
Mr François VINCENT – (suppléant de Mr Gérard Vandenbroucke) – 15 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Présidente Département Creuse  
Vice-Président Département Hte-Vienne  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Vice-Président de la CC Creuse Confluence  
Président de la CC Briance Combade  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président CC Pays d'Uzerche  
Conseiller commun. CC Pays Lubersac Pompadour  
Président du Syndicat de la Diège  
Président Agglo Grand Guéret  
Président Département Corrèze  
Vice-Président du Syndicat de la Diège  
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus  
Vice-Président de la CC Val de Vienne  
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat  
Conseiller Départemental de la Corrèze  
Adjointe au Maire Ville de Limoges  
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine  
Conseiller Communautaire Tulle Agglo  
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne Mr  
Président Département Haute-Vienne  
Conseiller Délégué CC Haut Limousin en Marche  
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Présidente Département Creuse  
Conseiller communautaire CC Portes de la Creuse en Marche  
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix  
Vice-Président de la CC Ouest Limousin  
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine

**Sont excusés :**

Mr Alain AUZEMERY – (et son suppléant) – 1 voix – 7<sup>ème</sup> VP  
Mr Didier BARDET – (et son suppléant) 1 voix  
Mr Arnaud COLLIGNON (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Pierre DESARMENIEN – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Francis DUBOIS – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Thierry GAILLARD - (et son suppléant) – 6 voix  
Mr Sylvain GAUDY – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Laurent GUINARD – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Vincent JALBY – (et son suppléant) - 2 voix  
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) 1 voix  
Mr Etienne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix  
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et son suppléant- 1 voix  
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix  
Mr Gérard ROUMILHAC – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix

Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse  
Vice-Président Tulle Agglo  
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine  
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières  
Vice-Président Département Creuse  
Président CC Creuse Sud-Ouest  
Conseiller communautaire CC Gartempe St Pardoux  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Président de la CC Creuse Grand Sud  
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse  
Vice-Président CC Midi Corrèzien  
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne

Considérant que DORSAL a confié, par le biais d'une convention de Délégation de service public, l'exploitation et la commercialisation de son réseau très haut-débit en fibre optique à la SPL Nouvelle-Aquitaine THD, dont il est actionnaire. Cette convention a été signée le 20 avril 2018 pour une durée de seize ans.

Considérant que cette convention a déjà été modifiée par :

- L'avenant n°1, signé le 26 juillet 2018, modifiant ainsi le catalogue de services annexé à la Délégation du fait de l'ajout d'offres à destination des entreprises et de l'évolution des prestations de raccordement. Cet avenant est également venu préciser les missions d'assistance qui incombent au Délégué et réviser les modalités d'indexation des prix prévues par la Délégation.

Considérant qu'avec la construction des premières prises livrables, le Délégué se doit de faire tout son possible pour commercialiser le plus grand nombre de prises dès leur construction. Pour cela, le Délégué a rencontré plusieurs Fournisseurs d'accès internet (FAI) pour leur proposer de venir commercialiser le réseau très haut-débit construits par ses actionnaires.

Considérant que le Délégué a mené des négociations avec ces opérateurs commerciaux. A l'issue de ces négociations, les opérateurs ont demandé la modification de plusieurs points du catalogue tarifaire du Délégué annexé à la Délégation de service public.

De ce fait, les modifications suivantes ont notamment été intégrées :

- Introduction d'une clause relative à la protection des données personnelles traitées dans le cadre de l'exploitation du Réseau ;
- Modification du plafond tarifaire applicable à la facturation de la composante Trafic du service dans l'Offre Collecte NRO Activée ;
- Modification des conditions d'hébergement des opérateurs afin de favoriser leur accès au sein des NRO exploités par le Délégué ;
- Intégration d'une offre « Option Plus » dans l'offre FttB afin de permettre aux Usagers Finaux de bénéficier d'un débit crête de 100 Mb/s.

Il est ainsi proposé un projet d'avenant n°2, annexé au présent Rapport, à la convention de Délégation de service public signée entre DORSAL et la SPL NATHD pour modifier les annexes 12E et 12G et créer les annexes 12A bis, 12A ter, 12B bis et 12C bis afin de prendre en compte les modifications demandées à la suite de ces négociations.

**Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité**

- **d'approuver le projet d'avenant n°2 à la convention de Délégation de service public conclue entre DORSAL et la SPL NATHD en date du 20 avril 2018**
- **d'autoriser le Président à signer le projet d'avenant n°2 à la convention de Délégation de Service Public conclue entre DORSAL et la SPL NATHD en date du 20 avril 2018 ainsi que tous documents se rapportant à la mise en œuvre de cet avenant n°2**

Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL,



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par affichage le :**

